

## L'IDÉE FIP n° 2021 - 2

Numéro spécial ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (A.G.)

Le vendredi 24 septembre 2021,  
Venez nombreux à VOTRE assemblée générale

C'est quoi une  
assemblée  
générale ?

L'AG est un moment fort de la vie syndicale. C'est l'occasion pour chaque adhérent ou sympathisant de faire le point sur l'activité syndicale et de débattre de nos revendications.

De quoi on  
parle ?

- de la trésorerie du syndicat
- de l'activité locale et nationale
- de la vie des services
- du revendicatif

Qui a le  
droit  
d'y assister ?

« Tout agent de la DGFIP peut, une fois par an, assister à l'AG d'un syndicat, qu'il soit adhérent ou non ».

Une autorisation d'absence collective est déposée à la direction.

Il suffit juste de prévenir votre

chef de service  
et de saisir

Type de motif Fonctions syndicales, mutualistes, électives ou repr

sur SIRHIUS :

Motif Assemblée générale syndicale adhérents

C'est où ?

À la maison des Syndicats  
11, rue des archives  
à Créteil  
(derrière le Centre  
commercial Créteil Soleil,  
à côté des archives  
départementales).

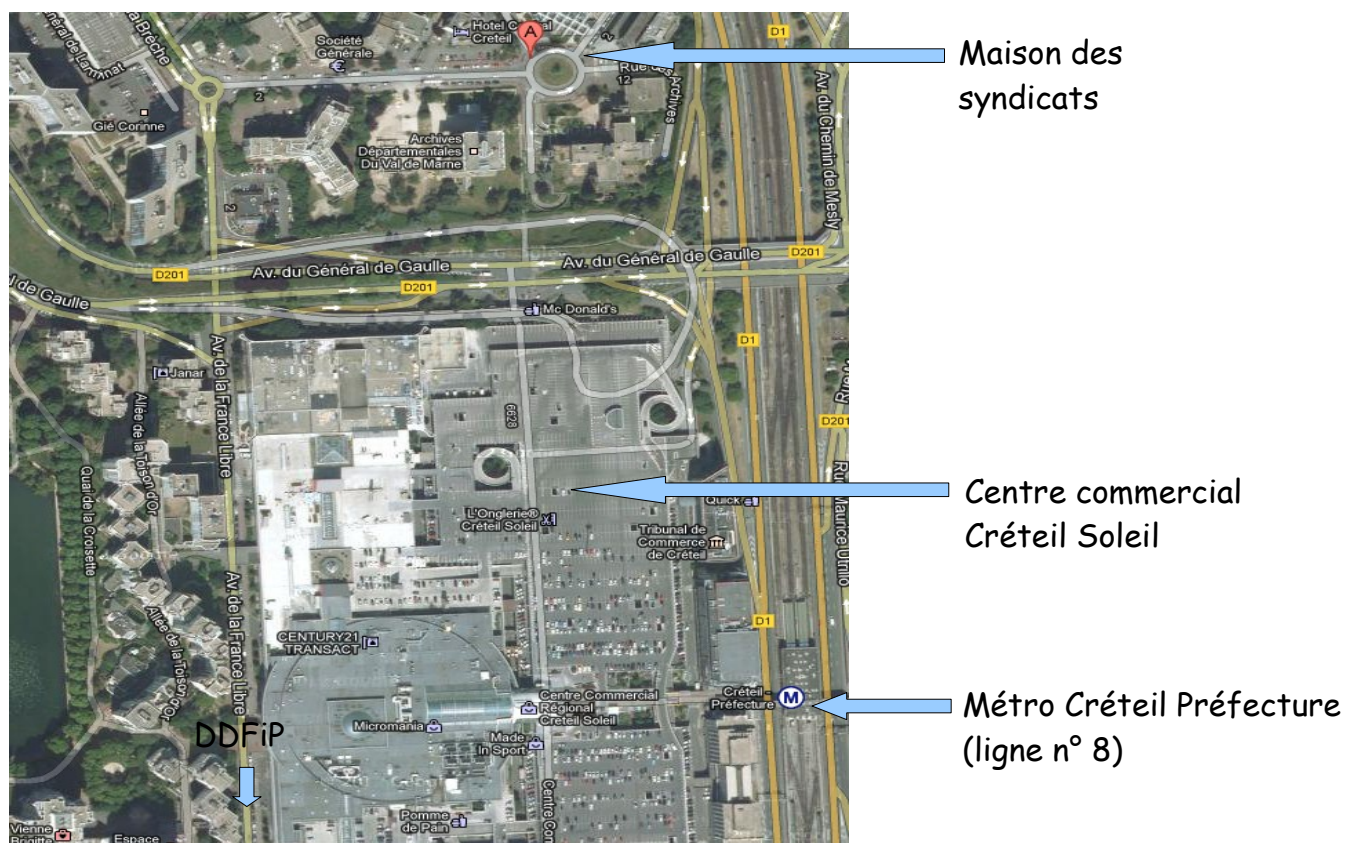


# Votre Assemblée Générale :

## ORDRE DU JOUR :

- \* 8h50 : Petit déjeuner d'accueil
- \* 9h30 : Rapport d'activité locale (vote)
- \* Rapport de trésorerie locale (vote)
- \* Intervention du bureau national (sujets d'actualité)
- \* Élection du bureau de section (vote)
- \* Questions diverses et débats

- ☞ **Quand ?** Le vendredi 24 septembre 2021 à partir de 8h50
- ☞ **Où ?** A la maison des Syndicats - dans la grande salle du bas  
11, rue des archives à Créteil (derrière le Centre commercial Créteil Soleil,  
à côté des archives départementales)
- ☞ **Comment ?** Par le métro « Créteil préfecture » ; Par le bus 12, 23, 117, 308 ;  
En voiture, sortie « Hôtel de ville - Port, archives départementales »
- ☞ **Pour qui ?** TOUS les adhérents et sympathisants du 94, actifs et retraités



Bulletin(s) à nous retourner par la navette à Solidaires Finances publiques 94  
(ou par la poste 1 place du Général Pierre Billotte - 94040 CRETEIL CEDEX)

## Inscription au repas

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle,  
nous ne sommes malheureusement pas autorisés  
à organiser de repas cette année.



Si vous souhaitez participer activement à la vie du syndicat, devenez membre du bureau.

## Membre du bureau de section - Déclaration de candidature 2021

(A nous renvoyer par la navette ou par mail)

Je désire faire partie du nouveau Bureau 2021/2022  
de la SECTION SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 94

NOM :

Prénom :

Résidence :

Service :

A \_\_\_\_\_, le

Signature

**N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.**  
(Tél. : 01.43.99.37.95 / 01.41.94.34.64, [solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr)).

Pour que cette Assemblée Générale se passe dans de bonnes conditions,  
nous comptons sur tout un chacun pour respecter les gestes barrières.



# Le barème des cotisations 2021



GRADES		ECHELONS												
		CATEGORIES pour les Chefs de Service Comptable												
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
	Agents « Pacte » / Berkani	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Agents contractuels de droit public	39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Auxiliaires de service et de bureau	39	39	39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Contractuels Hypothèques	59	65	71	76	80	86	89	-	-	-	-	-	-
	Contractuels (régisseurs)	52	62	65	71	74	82	86	-	-	-	-	-	-
<b>C</b>	Agents administratifs ou techniques stagiaires	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Agents administratifs ou techniques	-	72	72	72	72	72	78	79	81	84	89	91	-
	Agents administratifs ou techniques principaux 2ème classe	50	73	77	78	79	83	88	90	92	94	96	99	-
	Agents administratifs ou techniques principaux 1ère classe	-	-	88	90	93	93	95	99	103	108	-	-	-
<b>B</b>	Contrôleurs élèves / Techniciens géomètres élèves	63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Contrôleurs 2ème classe / Techniciens géomètres	90	90	92	93	94	96	102	105	109	111	114	118	126
	Contrôleurs 1ère classe / Géomètres	94	95	96	98	101	103	106	110	113	115	118	127	132
	Contrôleurs principaux / Géomètres principaux	103	106	109	113	117	125	129	135	143	147	149	-	-
<b>A</b>	Inspecteurs élèves (ENFiP)	69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs	110	113	118	125	133	141	153	157	171	186	194	-	-
	Inspecteurs spécialisés	129	131	141	144	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs comptables	-	149	152	157	166	176	185	190	204	211	226	-	-
<b>A+</b>	Inspecteurs divisionnaires Classe normale	205	215	223	230	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs divisionnaires Classe normale Comptables	276	282	298	304	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe	228	236	259	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe	Echelon spécial : 273												
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe Comptables	353	364	384	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe Comptables	Echelon spécial : 401												
	Inspecteurs divisionnaires Hors classe Chef Service Comptable	-	565	495	444	419	-	-	-	-	-	-	-	-
	Inspecteurs principaux	208	225	236	240	267	279	302	310	320	332	-	-	-
	Inspecteurs principaux Comptables	270	282	304	307	322	341	353	364	383	397	-	-	-
	Inspecteurs principaux Chef de Service Comptable	-	565	495	444	419	-	-	-	-	-	-	-	-
	Administrateurs des Finances Publiques adjoints	279	298	308	350	363	378	-	-	-	-	-	-	-
	Administrateurs des Finances Publiques adjoints HEA	Echelon spécial : 401												
Administrateurs des Finances Publiques adjoints Chef de Service Comptable	635	565	495	444	419	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>A++</b>	Administrateurs des Finances Publiques	390	414	436	460	494	-	-	-	-	-	-	-	-
	Administrateurs Finances Publiques Chef Service Comptable	634	565	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	AGFIP Classe normale	472	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	AGFIP 1ère classe	588	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	AGFIP Classe exceptionnelle	821	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

COTISATION DES RETRAITES	
Pension mensuelle perçue	Montant
Jusqu'à 1 100 €	19 €
de 1 101 à 1 250 €	23 €
de 1 251 à 1 400 €	26 €
de 1 401 à 1 550 €	37 €
de 1 551 à 1 750 €	43 €
de 1 751 à 2 100 €	49 €
de 2 101 à 2 500 €	61 €
de 2 501 à 2 800 €	74 €
de 2 801 à 3 300 €	91 €
de 3 301 à 3 800 €	106 €
de 3 801 à 4 300 €	122 €
Au-delà de 4 300 €	130 €